



**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MELON DU HAUT-POITOU**

Mardi 1er mars 2016 - 9h – Salle de réunion de la CCM

A Mirebeau



Présents : Philippe DELAFOND, Robert FRANCHINEAU, Magaly FRUCHON, Martine GIRARD, Julien GODET, Carole LETURCK, Anne Marie POISSON, Laurent POISSON, Christian RONDELEUX, Pierre SURAULT, Frédéric TASSIN, Tony THIBAUT, Nathalie ANGER.

Invités : Anne DEGUERET (IRQUA), Janick BLAIS (ADEFA86), JP. BRANDET (Marathon FUTUROSCOPE), Gérard MARQUES (PB Conseil Merchandifel), Sébastien PIERRET (Pays HP et Clain).

Excusés : Richard BURGAUD, Arnaud COURTIN, Stéphane PIGNON, Bruno BELIN (CG86), Eric BLOT (Chambre Régionale PC) I. DEVANT (CA37), Région Poitou-Charentes, Lucien JUGÉ (Pays HP et Clain), Emmanuel LECLUSELLE (AVICERT), D. MARCHAND (CA86), Julien PILLOT (INAO), M. PRINCAY (CCM), Ph. DE GUENIN (DRAAF).

Ordre du jour :

1^{ère} partie : AG du Syndicat.

- Lecture du compte rendu de la précédente Assemblée Générale
- Rapport financier 2015
- Budget et actions 2016
- Choix des variétés à mettre en essai en 2016
- Renouvellement des administrateurs : membres sortants : Philippe DELAFOND, Julien GODET et Christian RONDELEUX

2^{ème} partie : Poursuite de l'AG du syndicat en présence des académiciens et des invités

- Bilan de campagne 2015
- Rapport d'activités 2015 : Essais variétaux, Analyse sensorielle, Communication.
- Actions 2016
- Questions diverses
- Rapport moral
- Approbation des comptes, du rapport moral et quitus aux administrateurs



I. Assemblée Générale des Producteurs

Mot d'accueil du Président, et lecture du précédent compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 février 2015.

1. Rapport financier 2015

Carole Leturck, trésorière, présente le compte de résultat 2015, ainsi que le bilan au 31/12/2015.

Le compte de résultat fait ressortir un résultat de -2 147,26€. Ces chiffres s'expliquent par le fait que nous ayons obtenu moins de subvention mais également au coût de la soirée Melonissime.

Concernant les charges, on note les éléments suivants :

➤ Hausse des frais de structure et administratifs, qui s'explique essentiellement par le remplacement de Florence Rouger par Nathalie Anger. Florence étant en congé de formation, son salaire est maintenu mais remboursé presque intégralement par le Fafsea. Il y a en plus le salaire de Nathalie et par conséquent une augmentation des charges sociales, il y a également eu des frais d'assistance juridique à ce sujet. Les dépôts de marques auprès de l'INPI ont coûté 800€. Le reste des dépenses liées aux charges de structures restent sensiblement les mêmes. A noter qu'il n'y a pas de charges locatives et qu'en 2013, elles avaient été indiquées en prévision d'un rappel, qui n'a jamais été fait.

➤ Concernant les charges de certification, on note une diminution liée aux tonnages INAO qui sont moins importants qu'en 2014,

➤ Concernant la Qualité, on observe une nette diminution, liée au fait que cette année, il n'y a pas eu de mise en place d'essai biologique.

Le séminaire de réflexion a par contre coûté un peu plus cher qu'en 2014.

Enfin, on peut noter que le coût des salaires des essais a nettement diminué.

➤ Les charges de promotion sont quant à elles nettement supérieures à 2014, avec un lancement de campagne plus important et plus onéreux.

Du côté des produits, on retrouve :

➤ Les cotisations des adhérents, versées en totalité, qui ont légèrement augmenté,

➤ Le versement d'une prestation de service,

➤ Le remboursement du FAFSEA concernant le congé de formation de Florence,

➤ Le remboursement MSA correspondant à un trop perçu au 1^{er} trimestre,

➤ La participation financière des semenciers dans le cadre des essais HP, qui a bien augmenté,

➤ L'attribution par le Conseil Régional de la subvention au CPER,



- Les cotisations INAO correspondent à celle appelée sur le tonnage 2014, payé en 2015, les cotisations 2015 ont diminué de moitié.
- Le remboursement par les adhérents des abonnements, des repas,
- Résultats exceptionnels : il correspond aux charges locatives non appelées en 2013, et aux intérêts du compte sur livret.
- Une variation de stocks correspondant à la différence entre le stock 2015 et le stock 2014 (d'où une somme négative).

Le Compte de Résultat fait apparaître un déficit de 2147,26€.

A la lecture du bilan, il apparaît que les capitaux propres du Syndicat représentaient 41.111,12 € au 31/12/15, sur un total d'actif de 46.929,75 €. La situation financière du Syndicat est saine. A noter que dans les stocks, il apparaît encore les sets de table réalisés entre 2010 et 2011.

2. Budget prévisionnel 2016

Julien GODET présente le budget prévisionnel 2016.

Du côté des charges, les frais de structure augmentent. En effet, Florence étant en congé de formation, son salaire est maintenu auquel s'ajoute celui de Nathalie et par conséquent les charges sociales augmentent également.

Quant aux charges de certification elles restent les mêmes.

Côté Recettes, les cotisations des producteurs sont basées sur environ 1070ha, et la participation financière des semenciers pour la mise en place des essais du HP est estimée à 9300€. On peut constater que malgré l'augmentation du coût par variété, le nombre de variétés mises en essai ne diminue pas.

Avec les projets présentés à la Région dans le cadre de notre demande de subvention annuelle, nous espérons 8.000€. De même, un dossier de financement auprès de VIVEA a été déposé pour une prise en charge partielle du coût de l'intervention de Mr Bouillot de la société TRIESSE lors du séminaire. Nous estimons à 9700 € le financement du FAFSEA pour la prise en charge des salaires de Florence.

Le résultat issu de ce prévisionnel s'élève à **2.871€**, somme dont nous disposons pour réaliser nos actions de communications pour 2016.

3. Actions 2016

- ⇒ Le Lancement de campagne : après un lancement de campagne de grande envergure en 2015, nous décidons de faire un lancement de campagne plus modeste, chez un producteur : au plus près de la production et pourquoi pas dans un champ de melon ! Il faudra bien sûr un plan B en cas de mauvais temps.



- ⇒ Mr Franchineau propose une conférence menée par le professeur GIL mais qui ne pourrait pas avoir lieu avant octobre voire novembre. Il faut trouver un endroit suffisamment grand tel que Lencloître et budgétiser cette action. Cette conférence pourrait s'organiser en collaboration avec L'Académie.
- ⇒ Adhésion au Merchandifel: Après une 2nde année, et suite au séminaire relativement coûteux, nous décidons de ne pas renouveler notre adhésion au Merchandifel. Gérard MARQUES étant présent en seconde partie d'assemblée, nous a rappelé les avantages et l'intérêt pour la filière.
- ⇒ Essais 2015: Julien Godet présente rapidement le tableau synthétisant les différentes propositions faites par les semenciers. Il y a 12 variétés proposées pour le précoce, et 21 pour le PC, hors témoin. Nous discutons du souhait de Florence d'avoir moins de variétés pour le PC mais étant donné le peu de variétés proposés en précoce, il est décidé de garder toutes les variétés proposées en PC. Il pourra être demandé à un salarié de Martine Girard d'apporter son aide à Florence. L'ensemble des variétés est donc validé par les producteurs. Les témoins choisis sont Escobar pour le précoce, et Pendragon pour le PC.

4. Election du bureau

Sont renouvelables : Philippe Delafond, Julien GODET, Christian RONDELEUX.

Aucun des membres renouvelables n'a fait part à Nathalie Anger de son souhait de se retirer du bureau.

Un Conseil d'Administration sera prévu rapidement, pour l'élection du bureau.



II. Suite de l'assemblée générale en présence des invités et académiciens

Julien Godet accueille les invités et académiciens présents et leur souhaite la bienvenue.

1. Rappel du rapport financier 2015

Carole Leturck présente rapidement le compte de résultat du Syndicat. Il fait apparaître un déficit de 2 147,26 €, sur un total de charges de 71 590,18€.

On peut constater que les charges sont financées principalement par les producteurs, qui en supportent 66% par leurs cotisations, puis par les semenciers, qui financent les essais variétaux, et enfin par la Région et le Conseil Général.

Concernant le bilan au 31/12/15, il a un pied d'actif de 46 929,75 €, sur lequel le Syndicat dispose de 32 242,20 €. La situation financière du Syndicat est saine.

Le compte de résultat et le bilan sont approuvés par l'ensemble des adhérents.

2. Rapport d'activités

↳ Essais variétaux :

Julien Godet rappelle qu'il y a deux plateformes d'essais mises en place chaque année, qui répondent à l'exigence de notre cahier des charges : une précoce plantée courant avril et une de plein champ plantée début juin.

La plateforme précoce a été plantée dès la semaine 16, et a permis de voir 15 variétés et 1 témoin. 5 variétés déjà observées ont été remise en essai.

2 variétés confirment leurs résultats techniques intéressants.

Sur la plateforme de plein champ, 19 variétés et le témoin Hugo ont été mises en place. A noter que la plateforme était positionnée près des habitations, ce qui a pu générer un effet dit de bordure.

5 variétés déjà observées ont été revues cette année.

↳ Analyse sensorielle :

Julien Godet présente les objectifs de l'analyse sensorielle, et rappelle rapidement le protocole mis en place.

Concernant les témoins, le positionnement d'1 témoin en début de séance pour l'étalonnage et du second en aveugle au milieu des autres variétés testées a été mis en place et l'ensemble de nos variétés confirme sa place sur notre liste officielle, avec de bons résultats. Cela confirme que le travail effectué en séance et le choix de nos témoins sont de qualité.



Sur les variétés dégustées en nombre suffisant, 2 variétés présentent des résultats qui sont satisfaisants, leur permettant de rentrer sur la liste officielle. Ces 2 variétés sont précoces à semi précoce, ce qui confère à ces résultats une belle avancée pour l'IGP.

Toutes les autres variétés testées ne sont pas conformes ou bien n'ont pas été suffisamment dégustées pour permettre leur validation.

↳ Audits externe (Avicert) :

La synthèse des audits de 2015 révèle un bon fonctionnement de l'ODG et de la certification. Une non-conformité a été relevée concernant l'enregistrement des conditionnements et expéditions qui ne permet pas de faire le lien avec les parcelles d'origine. Cette situation a, depuis, été régularisée par l'expéditeur concerné.

3. Activité 2015

Julien Godet présente les principales actions de communications effectuées au cours de la campagne :

⇒ Le lancement de campagne

La soirée Melonissime a été un véritable succès, cette soirée a été appréciée par tous.

Julien GODET souligne que nous espérons un financement plus important de la Région. Il donne la parole à Mr PIERRET, il nous rappelle que la subvention de la Région s'est faite par rapport à nos fonds disponibles. Il nous conseille pour 2017 de déposer une demande de subvention, dès le début d'année, auprès du Pays Haut Poitou et Clain. Le soutien sera plus généreux.

⇒ Le Marathon Poitiers Futuroscope (31 mai) et sa Remise des prix (9 septembre) : comme

chaque année, nous avons participé au Marathon du Futuroscope. Cette année, aucun record temps pour les hommes et femmes n'ont été battu. Les melons que nous avons mis à leur disposition à l'arrivée de la course ont été appréciés, comme chaque année. Nous précisons bien sûr qu'ils n'étaient pas encore du Haut Poitou.

Les plants ont été remis aux semi-marathoniens et marathoniens, qui ont accueilli ce « cadeau » avec plaisir.

Le 9 septembre, nous avons remis leur poids en melon aux gagnants hommes et femmes de la Région et du Département. Cette année, il n'y a pas eu d'intronisation.

Julien Godet donne la parole à Jean Paul Brandet, Président du Marathon. Il rappelle que le Syndicat a toujours été un partenaire présent et impliqué. Notre partenariat est historique d'où notre participation financière nettement inférieure aux autres partenaires.

Jean-Paul Brandet précise que le marathon est reconnu label National et que parmi les 16 marathons qui en font partie, c'est le seul à n'être constitué que de bénévoles et le plus petit en terme de budget : budget 7 fois inférieur au budget des autres mais le marathon dispose néanmoins une très grande notoriété.



En 2016, le marathon des collégiens est prévu le mercredi 25 mai, le village marathon de Blossac ouvrira ses portes le vendredi 27 mai et les courses de Tout Poitiers Court auront lieu le samedi à Blossac, sur le village marathon auquel le Melon du Haut-Poitou a sa place chaque année. Enfin, le semi-marathon et le marathon partiront du Parc de Blossac le dimanche 31 mai.

Mr Brandet est heureux de nous annoncer que le semi-marathon va devenir national.

Deux villes sont retenues pour le championnat de France, il s'agit de Nantes et de Poitiers mais l'association sera-t-elle capable de financer un tel projet ?

↳ Le Merchandifel : Julien Godet donne la parole à Gérard MARQUES, de PB Conseil, afin qu'il nous présente le Merchandifel, et les intérêts que nous avons à y adhérer.

Il indique que le Merchandifel représente l'intégralité du territoire et des enseignes du secteur des fruits et légumes frais. C'est un outil de 12 pages avec une parution toutes les 4 semaines, en format informatique et papier, qui est envoyé aux chefs de rayons F&L ainsi qu'aux centrales. C'est un outil de travail qui diffère des revues Végétale ou FLD, et qui apporte de l'information sur nos produits aux chefs de rayon, afin qu'ils respectent le travail fait en amont par les producteurs. Ce document leur transmet les directives et les attentes de la marque ou du label. Il leur apporte également une information sur la manière d'implanter le produit en rayon, afin de le mettre en valeur.

Mr MARQUES rappelle que les magasins les plus importants utilisent Merchandifel.

Julien rappelle le déficit de notoriété du Melon Haut Poitou. Nous pensions que Merchandifel allait nous aider à faire accroître les ventes mais il n'en est rien, d'où notre interrogation à adhérer cette année à Merchandifel.

4. Actions 2016

Melonissime ne sera pas reconduit cette année, cet évènement se fera en 2017. Nous optons cette année pour un lancement de campagne plus simple, dans une parcelle de melons.

En janvier, lors de notre séminaire, nous avons travaillé avec un intervenant de l'entreprise TRIESSE, pour nous aider à repositionner notre melon. Nos prix de vente du melon Haut Poitou doit coller plus au prix du marché. Des semaines de dynamiques commerciales sont à prévoir et le Reflet de France sera couplé à l'IGP Haut Poitou.

5. Questions d'actualité

Julien Godet donne maintenant la parole aux invités présents, sur les thèmes suivants :

⇒ Complémentaire santé des saisonniers : M. Janick BLAIS, de l'ADEFSA, nous informe que désormais un saisonnier présent plus de 3 mois au sein d'une entreprise devra bénéficier de la complémentaire santé mais sur ce sujet tout n'est pas clairement défini. Concernant le



compte pénibilité, il reste encore des interrogations. Mr BLAIS ne manquera pas de nous informer dès qu'il en saura davantage.

⇒ IRQUA Poitou Charentes : Anne Deguéret nous fait part de la sortie du livre « L'inventaire Gourmand du Sud Ouest ». Elle rappelle que nous sommes la première région en terme de qualité et de valeur.

III. Assemblée générale statutaire de l'Académie

Mr Grémillon rappelle que les séances de dégustations sont le cœur de l'activité des académiciens. Ces dégustations se font avec des gens passionnés, fidèles et sérieux.

Les académiciens accompagnent également le syndicat lors de manifestations, notamment lors du Marathon, que ce soit en tant que bénévoles le week-end du Marathon ou à la remise des prix.

L'académie souhaite organiser une rencontre extérieure auprès d'une appellation.

Une demande de la course de Vandœuvre a été faite.

Mr Franchineau propose une conférence menée par le professeur GIL qui aurait lieu en octobre ou novembre. Afin de préparer au mieux l'intervention du Professeur GIL, il viendra à au moins une séance de dégustation. La Fondation Xavier Bernard est prête à soutenir cette manifestation.

Didier Dupuy a eu une demande des Soirées Lyriques de Sanxay : en août prévoir la présence de quelques académiciens.

Mr Grémillon présente le bilan au 31/12/15, l'Académie a eu très peu de dépenses en 2015.

Le bilan au 31/12/15 a un pied d'actif de 7 872,93 €, sur lequel l'Académie dispose de 7 712,93 €.

La situation financière de l'Académie est saine.

Le bilan et le compte d'exploitation sont approuvés par l'ensemble des adhérents.

Une réunion sera à prévoir plus tard pour l'élection du tiers sortant et recomposer le bureau.

Après avoir présenté son rapport moral, Julien Godet donne quitus aux administrateurs. Le budget prévisionnel est approuvé par l'ensemble des adhérents.

L'ordre du jour étant terminé, cette Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat est close.